

Le tueur silencieux

- Lis le document suivant:

Il est une heure du matin. Il rôde. Il cherche une occasion de tuer. Eh oui, c'est un tueur. C'est dans sa nature. Il est dangereux. Passe-muraille, il est transparent, incolore, sans saveur. Personne ne peut déceler sa présence. Il ne dégage aucune odeur; même un bon chien de garde ne peut le repérer.

Se cachant dans les recoins, il réussit à pénétrer dans une demeure. Il a réussi en passant par une fissure minuscule. Passe-muraille, vous dis-je.

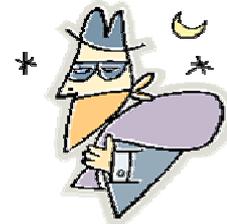
Avant d'envoyer les occupants de cette maison dans l'au-delà, il commence par les incommoder, subtilement. C'est un avertissement! Les occupants se sont couchés avec des malaises légers, convaincus d'avoir attrapé un virus ou de souffrir d'indigestion. Maintenant, tout le monde dort. Pour couronner le tout, aucun gardien de sécurité n'effectue de surveillance. Il peut accomplir son méfait en toute tranquillité.

Au matin, un voisin constate l'horreur : les occupants de la maison sont passés de vie à trépas.

L'inspecteur Christophe Otis est dépêché sur lieux. La mort est suspecte. Pas de sang, pas de trace d'effraction. C'est le quatrième cas depuis le début de l'été. Serait-ce un tueur en série? Il faut enquêter.

Une visite au médecin légiste lui apprend que tous les décès ont la même cause: asphyxie.

Les soupçons d'Otis se précisent. Sur la terrasse arrière de la maison se trouve un barbecue au propane. Dans les autres cas, il y avait une fournaise à l'huile, un garage attenant à la maison et un vieux réfrigérateur au gaz. La combustion de carburant constitue le point commun.



L'inspecteur termine son enquête. Voici un extrait de son rapport:

Après avoir eu confirmation du médecin légiste que les décès ont pour cause une asphyxie, j'ai fait les vérifications suivantes:

Sur chacune des scènes de crime, j'ai constaté la présence d'appareils utilisant un combustible comme le propane, le gaz naturel, le mazout et l'essence.

- x Chez les Dubois, la maison était pourvue d'un système de chauffage bi-énergie combinant le mazout à l'électricité. J'ai fait inspecter l'appareil de chauffage et il s'est avéré que les brûleurs étaient obstrués par de la rouille, causant une combustion incomplète du combustible. Cette situation a provoqué la production de **monoxyde de carbone**. Il semble évident que l'entretien de l'appareil de chauffage ne s'était pas fait depuis longtemps.
- x Chez les Villeneuve, le garage attenant peut facilement être en cause, puisqu'on y a trouvé la voiture familiale dont le réservoir était à sec. Ma conclusion est qu'un membre de la famille a laissé le moteur de l'automobile en marche. Le **monoxyde de carbone**, produit par la combustion de l'essence, s'est infiltré dans la maison.
- x Les Boucher possédaient un vieux modèle de réfrigérateur au gaz. La vétusté du système de réfrigération et son manque d'entretien ont permis la fuite de **monoxyde de carbone**, encore, causant la mort du couple. Remplacer ce vieil appareil leur aurait évité une visite précoce dans l'au-delà.
- x Enfin, sur les lieux du dernier crime, j'ai trouvé un barbecue au propane, adossé au mur de la cuisine, près de la porte-fenêtre. Les voisins m'ont dit que, malgré la pluie, une fête avait eu lieu. Je soupçonne que les Desjardins, en dépit du mauvais temps, ont utilisé le barbecue en l'installant très près de la porte. Le **monoxyde de carbone** produit lors de l'utilisation de l'appareil a pu alors s'infiltrer à l'intérieur. Il aurait fallu éloigner le barbecue de la maison ou simplement ne pas l'utiliser.



Dans les quatre cas, il n'y avait aucun gardien de sécurité. Un simple avertisseur de monoxyde de carbone placé dans le corridor des chambres aurait sauvé la vie de tous ces gens. De plus, les modèles récents de réfrigérateurs au gaz ont un détecteur de monoxyde de carbone intégré.

Comme les décès sont survenus au cours de la nuit, les victimes ont peut-être détecté les symptômes d'intoxication comme les maux de tête, les nausées et les vertiges en croyant à un malaise passager. L'intoxication avancée est aussi passée inaperçue. Si l'intoxication était survenue durant le jour, ces symptômes auraient pu mettre la puce à l'oreille des victimes.



Le coupable est donc le monoxyde de carbone, gaz dangereux, car inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Chaque famille est complice. Aucune n'a su se protéger contre le danger inhérent à l'utilisation de ces différents appareils de combustion.

• Réponds aux questions qui suivent:

1- Décris le «suspect» (odeur, couleur, goût). Est-il inoffensif?

Il est transparent, incolore, sans saveur et ne dégage aucune odeur. Cependant, il est dangereux il n'est donc pas inoffensif.

2- Qu'est-il arrivé aux victimes?

Les victimes sont toutes mortes asphyxiées.

3- Quel est le point commun aux différents crimes?

Dans chaque scène de crime, il y avait des appareils utilisant un combustible tel que le propane, le gaz naturel, le mazout et l'essence.

4- Quelle négligence constatée par l'inspecteur Otis, a causé la mort de chaque famille?

Famille Dubois:

Cette famille a négligé l'entretien de son appareil de chauffage. Les brûleurs étant obstrués par la rouille, la combustion du combustible s'est faite de façon incomplète provoquant la production de monoxyde de carbone.

Famille Villeneuve:

Un membre de cette famille a laissé le moteur de l'automobile en marche toute la nuit. Le garage étant attenant à la maison, le monoxyde de carbone, produit par la combustion de l'essence toute la nuit, s'est infiltré dans la maison.

Famille Boucher:

Cette famille n'a pas remplacé son réfrigérateur vétuste et plus aux normes actuelles.

Famille Desjardins:

Cette famille a utilisé son barbecue trop près de la porte de la maison ou/et n'aurait pas du l'utiliser. Le monoxyde de carbone produit lors de l'utilisation de l'appareil a pu alors s'infiltrer à l'intérieur de la maison.

5- Découvre alors l'identité (nom du gaz) du «suspect»:

Le « suspect » est le monoxyde de carbone.

6- Comment aurait-on pu éviter le drame?

Un simple avertisseur de monoxyde de carbone placé dans le corridor des chambres aurait sauvé la vie de tous ces gens. De plus, en entretenant régulièrement les appareils le drame aurait pu être évité car les modèles récents de réfrigérateurs au gaz ont un détecteur de monoxyde de carbone intégré.

7- Quels sont les symptômes d'intoxication qui auraient du mettre la puce à l'oreille des victimes?

Les symptômes d'intoxication qui auraient du mettre la puce à l'oreille des victimes sont les maux de tête, les nausées et les vertiges.